MAIRIE DE HARDINVAST

2 rue de la Mairie 50690 HARDINVAST

Téléphone 02.33.52.02.16 Fax 02.33.52.42.62

REUNION DU 21 JANVIER 2010

Le vingt et un janvier deux mil dix à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

<u>Étaient Présents</u>: M. Guy AMIOT, M. DECARITE Hubert, M. EUGENIE Christian, Mme HUBERT Chantal, M. LE MARQUIS Laurent, Mme ENQUEBECQ Nathalie, M. PASQUIER Roger, Mme GAMACHE Isabelle, M. POLIDOR Christophe, Mme JEAN Mireille, M. LESERT Bernard.

<u>Étaient Absents excusés</u>: M. Pierre GRANDIN – M. Joël POISSON (procuration à Mme Mireille JEAN) – Mlle Elsa BURET (procuration à M. Guy AMIOT)

Secrétaire de séance : M. Laurent LE MARQUIS

Le compte rendu du 10 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18 heures 30

1 – PERSONNEL

Afin de pallier la prise en charge croissante des enfants lors de la garderie du midi, Monsieur le Maire propose d'augmenter les heures de l'agent intervenant à la cantine.

Le conseil municipal vote à l'unanimité deux heures supplémentaires par semaine pour le poste d'adjoint technique territorial avec une durée hebdomadaire passant de seize heures à dix huit heures à compter du 26 janvier 2010.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'utilisation proposée par le centre de gestion pour le service de médecine préventive pour une durée de trois ans.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention d'utilisation du service de médecine préventive avec le Centre de Gestion à compter du 21 janvier 2010.

2 - ECOLE

Une rencontre avec l'inspectrice de circonscription a eu lieu afin d'étudier et de mettre en place le plan numérique dans les écoles.

3 - MAIRIE

Un point sur l'avancement des travaux est présenté. A ce jour un retard de 2 mois est constaté.

4 - VOIRIE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement du cheminement piétons.

Le conseil municipal après étude des devis estimatifs d'un montant de 25 237 HT, et après en avoir délibéré, valide le plan de financement du cheminement piéton (Bihellerie – rue de la Mairie) et autorise le Maire à demander la subvention correspondante au titre de la dotation globale d'équipement.

5 - STADE

Les travaux de clôture se poursuivent, un contact avec les communes de Saint Martin le Gréard et de Couville va être pris pour définir la suite de ce chantier.

6 – PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier est en attente de retour du cabinet d'étude. Ensuite l'enquête publique pourra démarrer.

7 - BUDGET

Un point sur le budget en cours a été fait ainsi que les restes à réaliser. Un premier listing sur les besoins pour 2010 a été présenté. Des études se poursuivent pour définir les priorités.

8 – SUBVENTIONS

Les demandes de subventions sont reportées après le vote du budget 2010.

9 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUVE ET DIVETTE

Une réunion des maires va avoir lieu concernant l'avenir de la communauté de communes Douve Divette.

10 ~ CIMETIERE

Madame HILMER représentant la société Elabore est venue présenter au conseil municipal l'audit réalisé sur le cimetière communal. Un travail important par la commission a été reconnu. Avec le relevé topographique, le logiciel de gestion ainsi que les mises à jour des documents administratifs en liaison avec l'existant.

Un règlement intérieur devra être crée.

11 – LICENCE IV

Le conseil municipal donne son accord de principe pour une reprise d'exploitation de la licence IV par un habitant de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal vote à l'unanimité le changement des horaires d'ouverture suivant :

- le mercredi de 15 h à 17 h 30;
- le vendredi de 16 h à 17 h 30.
- Le samedi reste inchangé (10 h à 12 h).

Le conseil municipal autorise l'ouverture d'un compte d'achat de livres pour la bibliothèque au magasin Leclerc et l'attribution de badges pour Madame DECARITE Martine et Mademoiselle BURET Elsa.

La séance est levée à

Le Maire,

Le Conseil Municipal,